

ASSEMBLÉE NATIONALE30 novembre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2026 - (N° 2141)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

N° 882 (Rect)

AMENDEMENTprésenté par
M. Bazin

ARTICLE 12 TER A

I. – À l'alinéa 17, substituer aux mots :

« sur une valeur comprise »

le mot :

« compris ».

II. – – En conséquence procéder à la même substitution à l'alinéa 20.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.